

Forêt refuge du Lac-à-la-Tortue

Chênaie rouge à ostryer de Virginie

Écosystème forestier exceptionnel de la région de l'Outaouais

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

La forêt refuge du Lac-à-la-Tortue abrite quatre espèces figurant sur la liste des plantes menacées ou vulnérables¹ du Québec : l'arabette de Holboell variété unilatérale (*Arabis holboellii* var. *secunda*), le carex à larges feuilles (*Carex platyphylla*), le chénopode de Fogg (*Chenopodium foggii*), la verge-d'or faux-ptarmica (*Solidago ptarmicoides*) et l'utriculaire résupinée (*Utricularia resupinata*).

L'arabette de Holboell variété unilatérale, une espèce calcicole très rare, s'observe actuellement dans moins de dix sites au Québec. Celui près du lac à la Tortue est le seul connu dans l'Outaouais. La plupart se trouvent dans le parc national du Bic dans le Bas-Saint-Laurent. L'arabette de Holboell variété unilatérale est une plante herbacée de 30 à 100 cm de hauteur. Ses fleurs blanches en racème ont de 4 à 9 mm de large. Ses principaux traits distinctifs sont le pédicelle géniculé de la silique et les longs poils raides de la partie inférieure de la tige.

Le carex à larges feuilles, une autre espèce calcicole, est une plante herbacée vivace formant des touffes. Il se caractérise par ses feuilles, en rosettes, nettement glauques et par sa base glabre de blanchâtre à brunâtre. C'est dans l'Outaouais qu'il a été le plus recensé, avec plus de la moitié des 43 sites d'observation au Québec.

La verge-d'or faux-ptarmica est aussi une plante vivace calcicole. Elle forme des touffes dont les tiges mesurent de 10 à 40 cm de hauteur. Elle se différencie surtout des autres asters par ses fleurs blanches, capitulées, réunies en corymbe. Des 34 sites connus au Québec, près des deux tiers se trouvent dans l'Outaouais. Les autres sont répartis en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Le chénopode de Fogg est une herbacée qui se distingue des autres chénopodes par sa tige grisâtre de 15 à 50 cm et ses feuilles alternes, lancéolées-oblongues de couleur verte au-dessus et grisâtre au-dessous. Cette espèce très rare colonise les affleurements rocheux des pentes fortes. Elle n'a été

observée qu'à seulement trois endroits au Québec, le long de la rivière des Outaouais.

L'utriculaire résupinée est une petite plante délicate enracinée dans la vase des milieux lacustres. Elle se caractérise par sa fleur solitaire pourpre qui porte sur sa hampe florale une bractée tubuleuse. Parmi les 24 populations connues au Québec, les deux tiers n'ont pas été revues depuis plus de 25 ans et neuf sont recensées dans la région de l'Outaouais. Dans la forêt refuge du Lac-à-la-Tortue, l'utriculaire résupinée colonise la rive sableuse de la rivière des Outaouais.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT REFUGE DU LAC-À-LA-TORTUE

Cette forêt refuge fait partie du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'Ouest. Elle se trouve à 70 km au nord-ouest de Fort-Coulonge, aux abords de la rivière des Outaouais. Elle occupe une superficie de 17 ha. Le secteur présente un relief de collines arrondies. Le roc, de nature métamorphique, affleure sur plus du tiers du territoire, particulièrement sur les sommets et les pentes.

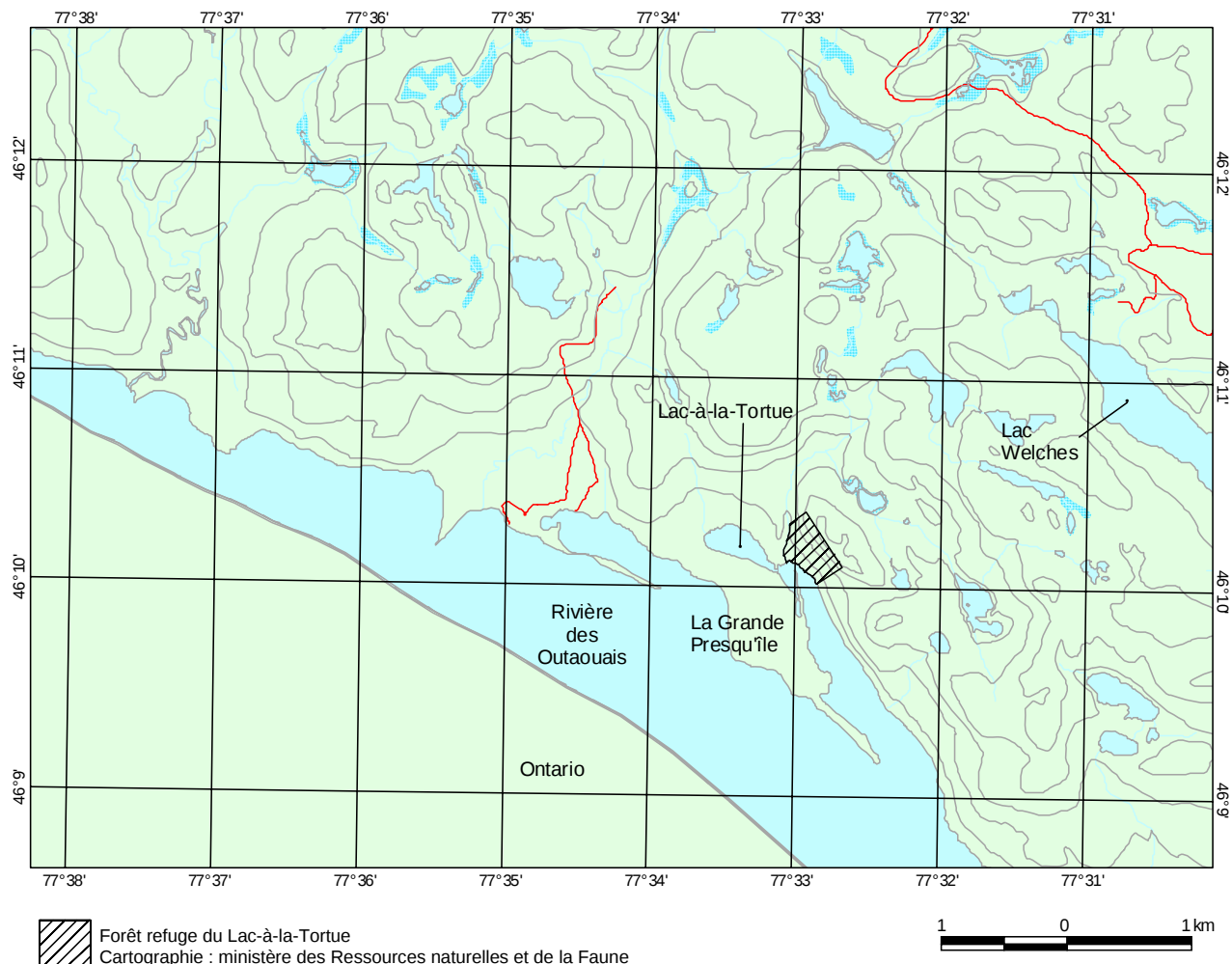


▲ Forêt refuge du Lac-à-la-Tortue

1. L'expression « plantes menacées ou vulnérables » réfère aux espèces qui sont protégées par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables ainsi qu'à celles qui sont susceptibles de l'être et dont le nom figure sur une liste déterminée par arrêté ministériel. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est responsable de la protection et de la gestion des espèces floristiques menacées ou vulnérables. Il tient à jour une banque de données sur ces espèces : le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).

La forêt est dominée par le chêne rouge et l'ostryer de Virginie, mais elle est aussi composée du tilleul d'Amérique et du frêne d'Amérique. Sa strate arbustive renferme *Acer spicatum*, *Rhus typhina*, *Rubus odoratus* et *Rubus idaeus*. Outre l'arabette de Holboell variété unilatérale, le carex à larges

feuilles et la verge-d'or faux-ptarmica, le sous-bois renferme *Eurybia macrophylla*, *Amphicarpa bracteata*, *Aquilegia canadensis*, *Parthenocissus quinquefolia*, *Toxicodendron radicans* et *Maianthemum racemosum*.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-5651
Courriel : def@mrnf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca
N^o publication : DEF-204 F-115

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Direction du patrimoine écologique et des parcs
Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
4^e étage, boîte 21
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : (418) 521-3907
Télécopieur : (418) 646-6169
Site Internet : www.cdnpq.gouv.qc.ca

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction régionale de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3487
Télécopieur : (819) 772-3958
Courriel : outaouais.forets@mrnf.gouv.qc.ca

Dossier n^o 1091

Ce document est disponible dans Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp